

## **La recherche sur les femmes dans les périodes médiévale et moderne : problèmes anciens, outils nouveaux**

*Paru dans Guyonne Leduc (dir.), Nouvelles sources et nouvelles méthodologies  
de recherche sur les femmes, Paris, L'Harmattan, 2004.*

Il est d'usage de souligner, dans les milieux qui s'intéressent aux études sur les femmes et le genre, que celles-ci se sont beaucoup développées en France à partir du milieu des années 70 du XX<sup>e</sup> siècle, malgré des obstacles institutionnels très grands (notamment le découpage disciplinaire du monde académique, qui s'oppose au caractère volontiers interdisciplinaire de la plupart des recherches de ce domaine) et malgré des obstacles idéologiques très forts (notamment le refus du monde académique français de reconnaître la validité de ces recherches, sauf exceptions bien sûr).

Je voudrais ici apporter des nuances à ce constat, à partir des recherches sur l'Ancien Régime, en élargissant souvent le propos pour évoquer également le Moyen Âge. Il apparaît en effet que ces deux périodes, qui totalisent treize siècles si l'on s'en tient à la périodisation traditionnelle, sont non seulement très loin de faire l'objet de nombreuses recherches mais paraissent souffrir d'un déficit de curiosité, au bénéfice des périodes contemporaine et (dans une moindre mesure) antique. Après avoir évoqué ce déséquilibre je m'intéresserai aux raisons probables d'un tel phénomène, aux justifications qui lui ont été données (notamment la question des sources), et je montrerai qu'il semble relativement propre au contexte français. Cela me conduira à évoquer un réseau international qui s'est constitué dans les années 90 et a conduit à la création de la Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime, dont je suis la présidente. Je présenterai les outils de recherche développés par l'association, et je donnerai pour finir quelques aperçus des principales problématiques de recherche aujourd'hui repérables dans ce domaine d'étude.

Quelques exemples, tout d'abord, du peu de place accordée aux périodes médiévale et moderne dans les études sur les femmes et les rapports de sexe depuis les années 70-80. J'évoquerai pour commencer *l'Histoire des femmes en Occident* en cinq volumes, sous la direction de Michelle Perrot et Georges Duby (Plon, 1991). Le déséquilibre entre les périodes est visible à l'œil nu, puisque les deux siècles de la période contemporaine y pèsent plus lourd, en termes de nombre de pages, que les deux millénaires des périodes antique et médiévale (respectivement 1266 et 1140 pages) et représentent à eux seuls 42% de l'ensemble. Si l'on y regarde de plus près, ce déséquilibre se creuse encore. L'Antiquité tardive est en effet à peu près absente du premier volume, et les V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles de notre ère ne sont présents dans le second que grâce à un article de trente pages. Un calcul sommaire portant sur le nombre de pages par siècle effectivement traité fait apparaître que la période contemporaine est, selon cet ouvrage : trois fois et demi plus importante que celle des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ; six

fois plus importante que celle des XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ; et deux cent fois plus importante que celle des dix premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le second document que j'alléguerai est la revue *Clio-Histoire, Femmes, Sociétés*. Le dernier numéro de l'année 2002 ayant été très opportunément consacré à « L'histoire des femmes en revues », une étude menée sur les douze premiers numéros de *Clio* (1995-2000) est présentée par ses éditrices en cheffes, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel, étude qui fait état d'« une sur-représentation de l'histoire contemporaine ». Cette dernière occupe à elle seule 55% des articles et 82% des comptes rendus de la revue ; les écarts sont donc encore plus grands que dans l'ouvrage Duby-Perrot. Les articles consacrés à l'histoire médiévale atteignent 14%, mais c'est en raison du numéro d'hommage à Georges Duby ; sans ce numéro, le chiffre tombe à 7%, tandis que 8% des articles concernent l'histoire moderne. C'est la première fois, me semble-t-il, que cette distorsion est clairement identifiée par le milieu qui la pratique, et, chose positive encore, elle est dite « préoccupante », quoique « préoccupante du point de vue de l'organisation traditionnelle de la discipline historique »<sup>1</sup> – ce qui à mon avis ne veut pas dire grand chose. L'analyse n'est d'ailleurs pas poursuivie, au-delà du fait que le comité de rédaction est majoritairement composé de contemporanéistes. L'absence à peu près totale du premier millénaire français spécifiquement n'est toujours pas remarquée.

Même si la réflexion, donc, avorte vite, l'identification de la distorsion et sa qualification de « préoccupante » sont remarquables. Jusqu'à une date récente, en effet, le déficit de recherches sur les femmes et les rapports de sexes dans les périodes ayant précédé la Révolution française semblait aller de soi, ou plus exactement reposer sur un donné incontestable : le manque de sources. Les deux maîtres d'œuvre de *l'Histoire des femmes en Occident* affirmaient ainsi dans leur éditorial que

... la voix des femmes s'enfle au cours des temps, singulièrement dans les deux derniers siècles, en raison notamment de l'impulsion féministe. ... Au théâtre de la mémoire, les femmes sont ombres légères. Elles n'encombrent guère les rayons des archives publiques. Elles ont sombré dans la destruction assez générale des archives privées. ... Les féministes, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ont tenté de constituer des collections dont les vicissitudes illustrent le caractère marginal. ... l'histoire des femmes ... s'est développée depuis une vingtaine d'années<sup>2</sup>.

Il est curieux de voir ainsi encore fonctionner, au début des années 1990 et sous la plume de grands savants, ce que j'appelle le syndrome « Libération des femmes, année zéro » – cette phrase inscrite en 1970 sur un manifeste féministe qui a dû accabler les historiens et les historiennes des femmes (puisqu'il y en avait) et qui, si je me souviens bien, nous faisait déjà rougir de honte à la fin de la décennie. Or sept ans plus tard, en 1998, on retrouve les mêmes *a priori* sous la plume de Françoise Thébaud :

L'histoire des femmes pose ... d'abord le problème des sources pour l'écrire. Moins encore que les classes populaires, les femmes n'ont laissé de traces, parce qu'exclues de la sphère publique, particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle où se renforce la ségrégation sexuelle, et faiblement regroupées dans les organisations. Elles sont presque totalement absentes des matériaux traditionnels de l'historien,

<sup>1</sup> Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel, « Éditorial, » *Clio-Histoire, Femmes, Sociétés* 16 [« L'histoire des femmes en revues, France-Europe »] (2002): 18.

<sup>2</sup> *Histoire des femmes en Occident...*, 1: 12, 14, 8.

produits d'hommes détenant savoir et pouvoir : archives diplomatiques et administratives, presse, documents parlementaires<sup>3</sup>.

Cette *doxa* n'a pas de fondement scientifique. Les bibliothèques d'Europe sont remplies de milliers de lettres de femmes célèbres ou obscures pour nous, souvent manuscrites, mais souvent aussi publiées. Les correspondances d'Anne de Bretagne, de Catherine de Médicis, d'Elisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre, de Christine de Suède, de Mme de Maintenon, de la princesse Palatine, de Catherine de Russie – pour ne citer que les plus célèbres – remplissent d'énormes *in folio*. Leurs actes (lettres patentes, contrats de mariage, testaments, dons, achats, reconnaissances de dettes...) se comptent par milliers. Les dépêches d'ambassadeurs, les lettres des hommes d'État, les chroniques des mémorialistes, les pamphlets... qui évoquent ces femmes (et des centaines d'autres) se comptent également par milliers. À l'époque moderne, des centaines de femmes en Europe ont écrit des romans, du théâtre, de la poésie, des pamphlets, des Mémoires, des traités, des manuels. Au Moyen Âge, des centaines de duchesses, de comtesses, de vicomtesses, de reines, ont dirigé ou co-dirigé des principautés, ont mené des négociations et des guerres, sont parties en croisade, etc. Les « ombres légères » du « théâtre de la mémoire », ce ne sont donc pas les leurs. Seraient-elles des hommes ?

Les bibliothèques sont aussi remplies d'ouvrages sur l'histoire des femmes, en général et en particulier, puisqu'il s'en est écrit, en France en tout cas, depuis les débuts de la christianisation du royaume au moins. Beaucoup de femmes ont du reste contribué à la constitution de cette mémoire. Il est vrai qu'entre Baudonivie, qui rédigea au VII<sup>e</sup> siècle une vie de Radegonde, et Christine de Pizan, qui à l'orée du XV<sup>e</sup> plaça le devoir de mémoire au cœur de son action féministe, nous ne savons pas combien d'entre elles rédigèrent des vies ou des gestes de femmes, pour la bonne raison que ces écrits étaient rarement signés – à l'instar des vies ou des gestes d'hommes écrites aux mêmes époques, dans les mêmes conditions (anonymement) et dans les mêmes lieux (les *scriptorium* des abbayes). Nous savons en revanche que, depuis Christine de Pizan, ils et elles ont été des centaines à consigner par écrit, voire à publier, ce qu'ils ou elles avaient pu apprendre de la vie, des engagements, des œuvres au sens large, de femmes contemporaines ou d'époques antérieures.

Certes, je parle là de bibliothèques et non d'archives, dont on sait à quel point elles sont de nos jours sacralisées par les historiens des deux sexes ; y aurait-il donc de bons et de mauvais lieux pour faire de la recherche ? Personnellement, j'ai trouvé beaucoup de lettres de Marguerite de Valois à la BNF et peu aux Archives Nationales, mais beaucoup de lettres d'Anne de France aux Archives et peu à la BNF. Certes, les femmes qui ont fait l'objet des écrits dont je parle étaient à un niveau ou à un autre des femmes remarquables puisque remarquées ; mais jusqu'à preuve du contraire, une femme remarquable n'en est pas moins une femme. Certes, il y a parmi elles un nombre de saintes qui peut paraître fâcheux à nos sensibilités modernes ; mais la fabrication des saints, comme la distribution des grades, sont des activités on ne peut plus humaines et historiques (faut-il rappeler qu'« on ne naît pas sainte, on le devient ? »). Certes, les auteur-e-s de ces textes ont longtemps été des moines ou des moniales, et leurs commanditaires des abbés et des abbesses, des grandes dames et des grands seigneurs, des princesses, des reines ; faudrait-il donc, pour que l'histoire soit de l'Histoire, que l'auteur soit un-e

---

<sup>3</sup>. Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes* (Paris: ENS éditions, 1998): 68.

universitaire et le commanditaire l'organisme public ou privé qui le/la paie pour faire de la recherche ? Et certes, l'histoire écrite là correspond mal aux critères qui sont les nôtres aujourd'hui ; mais soit l'on raye tout ce qui a été écrit avant le XX<sup>e</sup> siècle, soit on retient tous les témoignages, on les considère comme des documents, et on essaie de les regarder avec un œil critique – y compris les productions du XX<sup>e</sup> siècle.

La surreprésentation de l'histoire contemporaine dans les recherches sur les femmes et les rapports de sexes en France repose donc avant tout sur des *a priori*, dont la logique inavouée est que l'histoire des femmes commencerait véritablement avec la Révolution. Avant la Révolution, elle serait sans grand intérêt, parce que le temps des travailleuses, des luttes collectives, du féminisme, et des revendications sérieuses n'est pas encore arrivé. Le colloque « Les femmes et la Révolution française », tenu à Toulouse en 1989, était à cet égard très significatif. Les 1412 pages de ses Actes ne consacrent pas une partie, pas un chapitre, pas un article à ce qui a précédé le grand événement. Le premier volume nous plonge dans « l'action révolutionnaire » avant de s'intéresser aux « nouveaux droits et nouveaux devoirs », le second explore les aspects sociaux et les représentations, le troisième est consacré à « l'effet de 89 »<sup>4</sup>. Un volume entier, donc, sur l'après, mais rien sur l'avant – au mépris des méthodes historiques de base.

L'idée selon laquelle le Moyen Âge et l'Ancien Régime seraient le temps des aristocrates, des « exceptions », des luttes individuelles, du « proto-féminisme » et des revendications petites bourgeoises, est évidemment fausse et absurde. Des travailleuses, il y en a depuis toujours, et quand on cherche leurs traces on les trouve. La grande offensive menée aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles contre l'accès des femmes à la maîtrise dans la plupart des métiers, et qui a abouti à la prolétarianisation massive du travail féminin, devrait recevoir toute notre attention, d'autant qu'elle est parallèle à l'extraordinaire développement de la prostitution urbaine, et contemporaine d'autres offensives menées notamment dans les domaines du droit et du pouvoir politique. Des luttes collectives de femmes – pour autant que les individuelles soient méprisables –, on en connaît au moins depuis la longue révolte des nonnes au couvent de Poitiers, en 590 ; les béguinages, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, peuvent sous bien des aspects être nommés un « mouvement des femmes » ; la cour de la reine Marguerite, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, était identifiée par les contemporains comme un lieu féministe, d'où les femmes appelaient les Parisiennes à faire fonctionner leur cerveau sur des objets dignes. Quant aux revendications émises tout au long de la « Querelle des femmes », c'est-à-dire à partir du XV<sup>e</sup> siècle, elles ont concerné la possibilité de s'instruire, d'aller à l'Université, de rendre la justice, de gouverner, de prêcher, de rester célibataire... À quoi s'ajoutent des dénonciations, certes non traduites en revendications (pour des raisons qui s'expliquent parfaitement), concernant le viol, la violence domestique, les préjugés sur la moindre valeur des filles, le système des deux poids deux mesures (le fait d'exiger des femmes ce qu'on n'exige pas des hommes)..., bref, tout ce que les féministes du temps présent doivent souvent continuer de dénoncer.

---

<sup>4</sup> Marie-France Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution française*, 4 vols (Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 1989-1991).

Idées fausses et absurdes, donc, mais surtout idées reçues. Et reçues cinq sur cinq, pourrait-on dire, par les historiennes des femmes et du genre, qui ont plus de raisons de les entendre que le reste de la communauté des chercheurs. Ces idées font en effet partie d'un ensemble de messages très forts, reçus à l'école, à l'Université et plus confusément dans l'ensemble des signes envoyés par nos autorités. Elles s'intègrent dans une *doxa* encore bien plus fondamentale que celle dont j'ai parlé plus haut : une *doxa* qui concerne le sens de l'Histoire, et sur laquelle s'appuient tous les régimes politiques depuis plus d'un siècle. Une *doxa* qui dit que la Révolution française a constitué une rupture fondamentale dans l'histoire, puisque les privilèges ont été abolis et la monarchie abattue : le Mal a rendu l'âme, le Bien a vu le jour. La société est encore bien inégale, la vie bien difficile, la justice bien imparfaite... mais tellement moins qu'avant ! Quant à nos mœurs politiques et le personnel qui va avec, ils n'ont assurément plus rien à voir avec les anciens. Le progrès est en marche, l'égalité va finir par arriver, il faut juste savoir attendre.

L'histoire s'accorde évidemment mal avec cette vision linéaire, mais celle des femmes tout particulièrement. Lorsqu'on lit *La Cité des dames* de Christine de Pizan, dont la communauté des études féministes tout entière devrait être en train de préparer le six centenaire, puisque ce manifeste – le premier du genre – date de 1405, lorsqu'on lit, donc, *La Cité des dames*, lorsqu'on lit *l'Heptaméron* de Marguerite de Navarre (1540-49), lorsqu'on lit *L'Égalité des femmes et des hommes* de Marie de Gournay (1622), on n'est pas tout à fait sûr-e que le progrès se soit mis en marche à la fin du Moyen Âge, ni que les obstacles encore présents sur le chemin de l'égalité des sexes ne soient que des scories. Lorsqu'on considère le rôle social, culturel et politique joué par les femmes durant les siècles qui ont précédé la Révolution, et qu'on lit ce qui, durant ces mêmes siècles, s'est écrit contre les reines, les régentes, les femmes savantes, les veuves, les célibataires, les libertines..., on peut difficilement conclure que l'exclusion des femmes du programme *Liberté, Égalité, Fraternité* fut le résultat d'un oubli fâcheux, ou un accident, ou d'un manque de maturité de la situation.

Se pencher sur l'avant-Révolution, c'est aussi trouver de jolis pots aux roses. Lorsqu'on s'intéresse par exemple, comme c'est mon cas, à l'empêchement mis, en France, à l'héritage et à la transmission de la couronne par les femmes, connu sous le nom de « loi salique », on découvre que ce ne sont ni les Francs Saliens ni les rois de France qui l'ont inventé et popularisé, mais des intellectuels, des universitaires, et tout particulièrement les penseurs de la République comme Jean Bodin, et aussi beaucoup d'historiens, et aussi nos chers philosophes ; ce qui explique peut-être que le premier soin des Constituants ait été de l'inscrire dans la première Constitution<sup>5</sup> – curieuse rupture ; ce qui explique peut-être aussi que la France soit toujours le dernier pays en Europe pour la féminisation de ses instances politiques nationales. Lorsqu'on cherche à savoir qui s'est acharné sur les sorcières, on trouve très peu l'Église et son Inquisition ; en revanche, on trouve beaucoup de diplômés de droit, de juges laïcs, d'intellectuels – le même Bodin par exemple, qui n'a pas vu beaucoup de sorcières dans sa vie, mais qui en a beaucoup causé ; les Français sont d'ailleurs la nationalité qui a fourni le plus de démonologues – ne

---

<sup>5</sup>. Christine Fauré, « Des droits de l'homme aux droits des femmes: une conversion intellectuelle difficile », in Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes* (Paris: PUF, 1997): 204-205.

serait-ce pas un beau sujet de thèse ? Lorsqu'on s'intéresse à l'accès des filles et des femmes à l'instruction, on découvre que les difficultés ont commencé vers le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les universités ont été mises sur pied ; et qu'il s'en est suivi quatre siècles de luttes acharnées pendant lesquels les intellectuels ont bloqué toute création de lieux d'éducation féminins ; et que le semi déblocage intervenu à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle fut le fait de religieux progressistes et de femmes féministes agissant en commun ; et que c'est l'Église qui a assuré l'essentiel de l'instruction des filles, jusqu'en plein milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pendant que nos grands auteurs s'amusaient de l'ignorance des femmes ou de leur invraisemblable désir de savoir.

Tous ces sujets sont donc fâcheux, du moins en France. Tous ces sujets, en revanche, sont étudiés par nos collègues étrangers. C'est à Eileen Power, Jo Ann Mac Namara, Suzanne Wemple, Shulamith Shahar, Janet Nelson, John Carmi Parsons, Anne Duggan, Nira Pancer, Joan Kelly, Sarah Hanley... que nous devons les avancées remarquables de ces vingt-cinq dernières années sur les reines mérovingiennes, les impératrices carolingiennes, la vie monastique féminine, la Querelle des femmes, la loi salique<sup>6</sup>. C'est à Perry Gethner, Cecilia Beach, David Trott, que nous devons les seules recherches publiées à ce jour sur les dramaturges françaises<sup>7</sup>. C'est à Linda Timmermans – qui ne parvint pas à trouver un poste statutaire en France – que nous devons de connaître en profondeur les débats sur l'accès à la culture des femmes en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les meilleurs spécialistes de l'accès des femmes à l'imprimé français au XVI<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui une Australienne et un Canadien. Le seul ouvrage disponible sur les compositrices et librettistes françaises est celui de deux Américains<sup>8</sup>. Entre

---

<sup>6</sup>. Eileen Power, *Les Femmes au Moyen Age* (Paris, 1979) ; Renate Bridenthal & Claudia Koonz (dir.), *Becoming visible: Women in European history* (Boston, 1977) ; Joan Kelly, « Early feminist theory and the "querelle des femmes", 1400-1789, » *Signs* 8-1 (1982) ; Shulamith Shahar, *The Forth Estate. A History of Women in the Middle Ages* (Londres, 1983) ; P. Stafford, *Queens, Concubines and Dowagers. The King Wife in the Early Middle Ages* (Athens-Georgia, 1983) ; D. Herlihy, *Medieval Household* (Londres, 1985) ; Julius Kirshner & Suzan Wemple, *Women of the medieval world* (Oxford/New York, 1985) ; Mary Erler & Maryanne Kowalevski (dir.), *Women and Power in the Middle Ages* (Athens-Georgia, 1988) ; Margaret T. Gibson & Janet Nelson (dir.), *Charles the Bald: Court and Kingdom* (Aldershot, 1990) ; Robert Foltz, *Les Saintes Reines du Moyen Age en Occident, VIe-XIIIe siècles* (Bruxelles, 1992) ; John Carmi Parsons (dir.), *Medieval Queenship* (New York, 1993) ; Anne J. Duggan (dir.), *Queens and Queenship in Medieval Europe* (Woodbridge, 1997) ; Sarah Hanley, « La loi salique, » in Fauré [1997] ; Tjitske Akkerman & Siep Stuurman, *Perspectives on Feminist Political Thought in European History, From the Middle Ages to the Present* (London, 1998) ; D. Harrison, *The Age of Abbesses and Queens. Gender and Political Culture in Early Medieval Europe* (Lund, 1998) ; K.J. Taylor (dir.), *Gender Transgressions. Crossing the Normative Barrier in Old French Literature* (New York & London, 1998) ; Nira Pancer, *Sans Peur et sans vergogne. De l'honneur et des femmes aux premiers temps mérovingiens* (Paris, 2001).

<sup>7</sup>. Perry Gethner, *Femmes dramaturges en France (1650-1750), pièces choisies, Papers in french Seventeenth Century Literature* (1993) ; Cecilia Beach, *French Women Playwrights before the Twentieth Century. A Checklist* (1994) ; David Trott, *Bases numérisées et bilans: pour un survol du rôle des femmes dans le théâtre français entre 1700 et 1789* (en ligne).

<sup>8</sup>. Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture. Un débat, de François de Sales à Mme de Lambert, 1598-1715* (Paris, 1993) ; Susan Broomhall, « French Women in print, 1488 to 1599, » *Bibliographical Society of Australia and New Zealand Bulletin* 22.4 (1998) ; William Kemp, « Textes composés ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550: bibliographie des imprimés féminins (1488-1549) », *Littératures* 18 [« L'écriture des femmes à la Renaissance

1982 et 2000, il s'est soutenu sur Louise Labé dix PhD aux États-Unis pour une seule thèse en France<sup>9</sup>. C'est aux USA et au Canada qu'ont eu lieu les quatre premiers colloques « Femmes écrivains sous l'Ancien Régime », consacrés à la littérature française. C'est avec la directrice de l'Université de Columbia à Paris que j'ai pu organiser en 1989, le colloque « Femmes et pouvoir sous l'Ancien Régime », et avec deux enseignantes de l'American University of Paris que j'ai pu en organiser un autre, six ans plus tard, consacré aux femmes de la Renaissance à la Fronde<sup>10</sup>. Etc., etc.

C'est donc avec des collègues du Canada, des États-Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, de Suisse, de Belgique..., qu'un certain nombre de chercheuses françaises et moi-même avons en l'an 2000 créé la SIEFAR (Société Internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime), dans le but rendre visible un domaine d'étude florissant mais très éparpillé et surtout très mal reconnu dans sa patrie même. Cette association loi 1901 regroupe des chercheuses et des chercheurs de divers pays, généralement spécialisés ou en cours de spécialisation dans l'étude des femmes et du genre, quels que soient leur statut professionnel, leur nationalité, leur sexe, leur discipline de travail. Elle s'intéresse à tous les types de femmes, célèbres ou non, qui ont vécu du Moyen Age à la Révolution, quel que soit le domaine dans lequel elles ont agi ou se sont illustrées, à partir du moment où elles ont eu un rapport patent avec la France et sa langue (incluant émigrées, immigrées, missionnaires, traductrices, cercles francophiles, etc.). Fin 2002, l'association était composée de cent cinquante-cinq membres de dix-sept nationalités, parmi lesquels 15% d'hommes et 17% d'étudiant-e-s, les disciplines les mieux représentées étant la littérature, l'histoire et l'histoire de l'art.

Pour atteindre ses objectifs, la SIEFAR s'est dotée d'un Site Internet<sup>11</sup> par lequel elle fait connaître ses activités, celles de ses membres, et plus largement celles de son domaine d'étude (colloques, parutions, expositions, thèses en cours, etc.). Deux outils en cours d'élaboration sont également en libre accès sur son site. Le premier est un *Répertoire bibliographique des chercheuses et des chercheurs*, ouvert aux adhérents comme aux non adhérents. Ce Répertoire présente non seulement une notice sur chaque chercheur ou chercheuse, avec ses axes de recherche et ses coordonnées, mais également la liste de ses publications dans le domaine « Femmes Ancien Régime ». Avec près de 1800 références à ce jour (été 2003), ce Répertoire constitue d'ores et déjà un outil de recherche précieux et unique en son genre, consultable à tout moment d'un bout à l'autre de la planète. Le second outil est un *Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France*, qui concerne tous les types de femmes (reines, écrivaines, salonniers, artistes, mais aussi artisanes, enseignantes, soignantes, missionnaires, scientifiques, femmes d'affaires...), et qui a la particularité de présenter trois types de notices :

---

française»] (Montréal, 1998) ; Jacqueline Letzter & Robert Adelson, *Women Writing Opera. Creativity and Controversy in the Age of the French Revolution* (Berkeley, 2001).

<sup>9</sup>. Voir Éliane Viennot, « Les femmes de la Renaissance, objet d'étude au 20<sup>e</sup> siècle », in *La Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle, Perspectives historiographiques*, Actes du colloque du CESR (Tours, 3-7 juillet 2000), à paraître.

<sup>10</sup>. D. Haase-Dubosc & É. Viennot (dir.), *Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime* (Paris, 1991) ; Kathleen Wilson Chevalier & É. Viennot, *Royaume de Femynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde* (Paris, 1999).

<sup>11</sup>. <http://siefar.femmes.free.fr> [devenu : [www.siefar.org](http://www.siefar.org)]

- Des notices « modernes », confectionnées par les expert-e-s les plus compétent-e-s, qui comportent un résumé biographique, une liste exhaustive des œuvres si œuvres il y a, un choix bibliographique, un choix iconographique, et une liste de jugements émis au cours du temps ; ce dictionnaire moderne est destiné à être bilingue français-anglais, pour être accessible aux publics non francophones qui s'intéressent à l'histoire de la France.

- Des notices « en construction » pour les femmes dont on sait très peu de choses et qui pourront être complétées par la suite. Il y en a déjà une quinzaine en ligne, qui concernent les premières actrices connues, entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

- Des notices « anciennes », issues de dictionnaires datant des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et aujourd'hui très difficilement consultables hors de quelques bibliothèques. L'un de ces ouvrages est déjà monté : il s'agit du *Dictionnaire Historique, littéraire et bibliographique des Françaises et étrangères naturalisées en France* de Fortunée Briquet (1804) ; deux autres sont en cours de saisie et de montage : *Les Éloges et les vies des reynes, des princesses, et des dames illustres...* du Père Hilarion de Coste (1647), et la *Notice alphabétique des Femmes Françaises qui se sont distinguées dans les Lettres ou autrement* de Pierre-Joseph Boudier de Villemert (1779). Une quatrième liste, déjà saisie dans le cadre d'une maîtrise dirigée par Jean-Philippe Beaulieu à l'Université de Montréal, devrait être montée sur le site au cours de l'année : les *Éloges des illustres savantes* de Marguerite Buffet (1668).

L'objectif est qu'à chaque femme répertoriée corresponde plusieurs notices, accessibles selon la demande des consultant-e-s : information récente, précise et sérieuse, ou recherche sur l'évolution des savoirs et des jugements. En outre, des codes attachés à chaque nom permettront de faire des recherches par « types de femme » (par exemple : trouver les scientifiques, les obstétriciennes, les diplomates...). Toutes les notices sont en « mode texte », ce qui permet la copie par les utilisateurs.

La SIEFAR voudrait également multiplier les outils de travail sur papier : éditions critiques, textes en livres de poche, manuels, anthologies..., afin de mettre à la disposition si ce n'est du grand public du moins des enseignant-e-s et des étudiant-e-s les résultats des recherches récentes ou les œuvres des auteures tirées de l'oubli, de sorte que le « canon » universitaire change réellement. Un premier ouvrage est sous presse, à l'initiative de trois adhérentes. Il s'agit d'un recueil d'articles consacrés à un texte qui a suscité beaucoup de recherches depuis une vingtaine d'années, mais surtout hors de France depuis qu'on s'est rendu compte que l'auteure n'était certainement pas une Lyonnaise du XVI<sup>e</sup> siècle, comme on le croyait, mais vraisemblablement un groupe d'hommes cachés sous un pseudonyme féminin : *Les Comptes amoureux de Madame Jeanne Flore*. Ce volume réunit sept contributions inédites, six articles publiés pour la première fois en français et cinq autres qui avaient paru en français mais dans de petites revues étrangères de faible diffusion<sup>12</sup>. Le tout est destiné à accompagner une nouvelle édition critique de l'œuvre, qui devrait paraître en poche en 2005. Deux autres ouvrages, en cours de réalisation par des membres de l'association et à son initiative, sont des éditions critiques. La première est l'*Ample Déclaration* de Jeanne d'Albret, manifeste politique rédigé par la mère d'Henri IV, l'autre est les

---

<sup>12</sup>. *Actualité de Jeanne Flore*. Dix-sept études réunies par Diane Desrosiers-Bonin et Éliane Viennot, avec la collaboration de Régine Reynolds-Cornell (Paris: Champion, à paraître [paru]).



*Mémoires* de Charlotte Arbaleste de la Borde, l'épouse du protestant Philippe de Mornay.

Au-delà de la production d'outils de recherche et d'enseignement, la SIEFAR organise des journées d'étude en relation avec ses activités. En juin 2003 se sont ainsi tenues les premières « Rencontres de la SIEFAR », sur le thème « Connaître les femmes de l'Ancien Régime : la question des recueils et dictionnaires ». Enfin, l'association apporte une aide morale, logistique, voire financière à des initiatives entrant dans son champ d'étude. Nous sommes très fier-e-s, par exemple, d'avoir pu contribuer à la tenue en France du cinquième colloque « Femmes écrivains sous l'Ancien Régime » (juillet 2002), et ceci non pas dans une université américaine mais à l'Université de Rennes II, devant des collègues impressionné-e-s par le nombre de participant-e-s et le nombre d'auteurs... qu'ils ou elles ne connaissaient pas<sup>13</sup>. Nous travaillons actuellement à ce que la sixième édition de ces colloques se tienne à nouveau en France ; sans doute se déroulera-t-elle à Rouen en 2005, sur le thème « Les femmes et l'écriture de l'histoire ».

\*

Je terminerai par quelques aperçus de ce qui se fait aujourd'hui et se prépare pour demain, pour autant que je puisse le voir de la position qui est la mienne. Les éditions critiques ont constitué une très grosse partie du travail réalisé ces dernières années. Sont aujourd'hui disponibles ou en cours de publication les œuvres complètes de Christine de Pizan, Marguerite de Navarre, les dames des Roches, Marguerite de Valois, Marie de Gournay, Madeleine de Scudéry, Mme de Charrière, Olympe de Gouges... Des femmes bien moins connues sont réapparues par dizaines dans le paysage littéraire, comme Madeleine de l'Aubespine, Marie le Gendre, Jeanne de Schomberg, Anne de Marquets, Charlotte de Minut, Gabrielle de Coignard... Des éditions des œuvres d'Anne de France, de Catherine d'Amboise, de Marie Dentière, de Marie de Romieu... sont en préparation. Des anthologies ont également vu le jour, notamment aux États-Unis, à partir de choix de textes traduits, de sorte que certaines de nos auteures sont bien plus connues là-bas qu'ici. Chez Laffont-Bouquins a paru un gros volume sur les romancières du XVIII<sup>e</sup> siècle, et un autre est en gestation sur les écrivaines du Moyen Âge.

De nombreuses études, généralement issues de thèses, portant sur les femmes particulières et sur des groupes de femmes, ont également beaucoup modifié notre perception de ces personnages ou de ces groupes. Je pense par exemple à l'ouvrage de Nathalie Grande sur les *Stratégies de romancières de Clélie à La Princesse de Clèves (1654-1678)* (1999), à celui de Myriam maître sur *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle* (1999), à celui de Fanny Cosandey sur *La Reine de France* (2000). Un certain nombre de thèses en cours montrent l'élargissement de cet intérêt pour des groupes de femmes rarement étudiées : les travailleuses lyonnaises au XVII<sup>e</sup> siècle, les commerçantes de Bretagne au XVI<sup>e</sup>, les femmes peintres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les grandes dames épistolières de la fin de la Renaissance, les auteures et actrices de théâtre à l'époque moderne... Enfin, des problématiques neuves ont été explorées ces dernières années ou sont en cours d'exploration, comme les procès pour meurtre du conjoint à l'époque moderne, la construction sociale et culturelle du viol à

---

<sup>13</sup>. Isabelle Brouard-Arends, *Lectrices d'Ancien Régime* (Rennes: PUR, 2003).

l'époque moderne, les perceptions de la menstruation... Espérons que cette considérable production de nouveaux savoirs irriguera l'ensemble du champ des « études féministes » ou « de genre » et, plus largement encore, l'ensemble des disciplines concernées par ces recherches.

Éliane Viennot  
Université Jean Monnet  
& Institut universitaire de France